



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
Séance du 17 mai 2023 à 18h00

Nombre de membres		
Afférents au Conseil d'Administration	En exercice	Ayant pris part à la délibération
13	15	9

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en son lieu ordinaire, sur convocation adressée par le Président à chacun de ses membres, conformément au Code de l'action sociale et des familles, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SERRUS, Président.

Secrétaire de séance : Danièle CARELLO

Administrateurs présents : Jean-Pierre SERRUS, Jean-Marie LEBRE, Danièle CARELLO, Paul GAILLARD, Michèle BOURGUE, Alix DIOP, Yvette AGARD, Katia MARTINEZ, Catherine POUZENC

Administrateurs ayant donné pouvoir : Astrid ROBERT, Karine FRASCA, Patrick FUMAT, Nathalie JEAN

Administrateurs absents : Emilie LAFOND, Danièle PELLEGRIN

Délibération N° 011/2023 :

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET DE SUIVI DE LA CHAUMIERE POUR L'ANNEE 2023

Rapporteur : Jean Pierre SERRUS

Le Président indique à l'Assemblée que le Service d'Accompagnement Social et de Suivi, porté par l'association Femmes Responsables Familiales (FRF) – La Chaumière a pour mission l'accompagnement de toute personne dans la réalisation de son projet d'insertion. Ainsi, le service met en œuvre les mesures ASELL (Accompagnement Socio-Educatif Lié au Logement), MASP (Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé) et anime des ateliers d'accompagnement à la gestion du budget.

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Roque d'Anthéron est amené à orienter des bénéficiaires en en lien avec le SASS. Pour cette année 2023, le service sollicite une subvention de 2 897.00€, calculée sur la base des bénéficiaires rocassiers accueillis.

Le Conseil d'Administration
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

ACCORDE une subvention de 2897€ à l'association Femmes Responsables Familiales (FRF) – La Chaumière pour l'exercice 2023.

Ainsi fait et délibéré, aux jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président :



Jean-Pierre SERRUS

La Secrétaire de Seance :



Danièle CARELLO

A large, stylized handwritten signature in blue ink, corresponding to Danièle Carello.

cte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le 07 JUIN 2023
Et de la publication ou notification le 07 JUIN 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 07/06/2023

Application agréée E-legalite.com